



Check-list pour un visa C: Visite officielle (90 jours maximum)

Veillez préparer les documents dans l'ordre suivant, sans les agraffer Important : tout requérant doit déposer personnellement sa demande de visa.	
Formulaire de visa "Demande de visa Schengen pour la Suisse" intégralement rempli (4 pages) daté et signé par le requérant <ul style="list-style-type: none">• Compléter le formulaire online sur www.swiss-visa.ch• Ou sur le site de l'Ambassade : www.eda.admin.ch/kinshasa	<input type="checkbox"/>
Passeport national <ul style="list-style-type: none">• Signé par son titulaire avec une validité dépassant les 3 mois à la fin du séjour prévu dans les Etats Schengen et avec au moins 2 pages vides• Photocopies du passeport (uniquement pages de données personnelles et des visas étrangers)	<input type="checkbox"/>
Une photo passeport <ul style="list-style-type: none">• Récente et collée sur le formulaire (ne pas l'agrafer SVP) Type photo passeport uniquement sur fond neutre. Elle ne sera pas restituée	<input type="checkbox"/>
Réservation du billet d'avion aller-retour montrant tout l'itinéraire <ul style="list-style-type: none">• Ne pas acheter le billet avant d'avoir reçu le visa. (L'Ambassade n'est pas responsable de la perte du billet en cas de refus.) Pour un séjour de 3 mois, la réservation du billet ne doit en aucun cas dépasser 90 jours. (Merci d'imprimer la réservation du billet d'avion et de la joindre au dossier, ne pas envoyer votre réservation par email)	<input type="checkbox"/>
Assurance maladie Schengen <ul style="list-style-type: none">• Couverture de 30'000. -- Euros valable pour tout l'espace Schengen (bien contrôler que l'espace Schengen soit mentionné sur l'attestation d'assurance maladie) et couvrant la totalité de la durée du voyage prévu (du premier jour au dernier jour du séjour dans l'Espace Schengen) + 15 jours supplémentaires (délai de grâce)	<input type="checkbox"/>
Lettre d'invitation de l'organisation hôte en Suisse signée <ul style="list-style-type: none">• Qui mentionne : nom, prénom, et numéro de passeport du voyageur• But du voyage• Durée du séjour	<input type="checkbox"/>
Hôtel <ul style="list-style-type: none">• Réservation de l'hôtel pour tout le séjour.	<input type="checkbox"/>
Pour les étrangers résidents : présentation du permis de résidence en RDC ou en RC <ul style="list-style-type: none">• En cours de validité d'au moins 3 mois à la date d'entrée prévue	<input type="checkbox"/>
Données familiales Formulaire supplémentaire dûment rempli qui se trouve sur notre site internet : www.eda.admin.ch/kinshasa	<input type="checkbox"/>

Suite 2ème page

<p>Documents du Ministère des Affaires étrangères</p> <p>Personne individuelle avec passeport diplomatique, de service ou officiel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Note verbale du Ministère des Affaires étrangères et/ou de l'Ambassade respective qui mentionne : • Nom, prénom et numéro de passeport du voyageur • But du voyage • Durée du séjour • Ordre de mission et prise en charge du Ministère de tutelle <p>Délégation avec passeport diplomatique, de service ou officiel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Note verbale du Ministère des Affaires étrangères et/ou de l'Ambassade respective qui mentionne : • Nom, prénom et numéro de passeport de tous les membres de la délégation • But du voyage • Durée du séjour • Ordre de mission et prise en charge du Ministère de tutelle <p>Personne avec passeport ordinaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si elle est mentionnée sur la note verbale du Ministère des Affaires étrangères, elle doit contenir : • Nom, prénom et numéro de passeport du voyageur • But du voyage • Durée du séjour • Ordre de mission et prise en charge du Ministère de tutelle • Date de convocation et profession <p>Personne avec passeport ordinaire sans la note verbale du Ministère des Affaires étrangères</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les 3 derniers bulletins de salaire • Copie du contrat de travail ou l'arrêté (les originaux vous seront restitués au moment du dépôt) • Attestation de congé, signée par l'employeur • Originaux des extraits bancaires pour les 6 derniers mois • Ordre de mission et prise en charge du Ministère de tutelle 	<input type="checkbox"/>
<p>Si le voyage ne se déroulera pas uniquement en Suisse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Justificatifs de séjour dans les pays tiers concernés (invitation à la conférence, réunion, visite privée, etc) 	<input type="checkbox"/>

Autres informations importantes :

Veillez noter que d'autres documents peuvent être exigés. L'original de chaque document exigé doit être accompagné de sa photocopie, laquelle restera dans le dossier

Délai de traitement :

La demande de visa peut être déposée 6 mois avant la date prévue du départ pour la Suisse. Le délai de traitement est de 15 jours, voire plus selon les cas particuliers.

Frais de Visa : gratuit pour les visites officielles

Les informations ci-dessus sont susceptibles de changer à tout moment, nous vous conseillons de consulter notre site www.eda.admin.ch/kinshasa pour vos prochains voyages

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTE POUR TRAITEMENT



L'usage du téléphone portable est strictement interdit dans la salle d'attente.